

RAPPORT
DE
M. POINCARÉ

Lu dans la séance extraordinaire du 15 mars 1905

Parmi les diverses propositions, toutes fort intéressantes, qui ont été soumises à votre Commission, nous croyons devoir d'abord attirer l'attention sur celles dont l'objet est la continuation d'une œuvre commencée.

Vous avez, l'année dernière affecté une somme de 5 000 francs à la publication des Tables de la Lune. Nous n'avons pas à revenir sur les raisons qui vous ont dicté ce vote, sur l'intérêt scientifique qui s'attache à la belle théorie de Delaunay, sur l'intérêt national qui nous commande de ne pas nous laisser devancer par les Américains. Bornons-nous à faire connaître l'état présent de l'entreprise et ses besoins actuels.

Les Tables formeront un volume in-4° de 80 feuilles.

On a composé environ 30 feuilles, dont 24 sont définitivement tirées. Les calculs sont à peu près terminés, sauf quelques vérifications complémentaires. On peut estimer qu'une nouvelle subvention de 5 000 francs sera suffisante pour l'achèvement de l'ouvrage.

Il est peu probable que l'impression puisse être terminée en 1905 ; mais on peut espérer qu'elle pourra l'être dans les premiers mois de 1906, et vu l'intérêt qu'il y a à se hâter, à cause de l'activité déployée à l'étranger, la Commission estime qu'il y a lieu d'accorder dès cette année en entier le complément de la subvention.

Une autre entreprise de longue haleine est la confection du catalogue des manuscrits de Leibnitz. L'Institut y a déjà deux années de suite consacré une somme importante prise sur les fonds Debrousse. La question vous est donc bien connue, et il est inutile de rappeler comment l'Association Internationale des Académies a confié cette tâche à l'Académie de Berlin, à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, et à l'Académie des Sciences de Paris. Nous avons plaisir toutefois à redire une fois de plus quelle courtoisie nous avons rencontrée chez nos confrères allemands, et combien cette collaboration, en dehors de son importance scientifique, a contribué à rapprocher les savants des deux pays.

La question de l'édition complète a été réservée. Comme les difficultés sont grandes, que les dépenses à prévoir sont énormes, et que le plan même de l'édition ne pourra être utilement discuté qu'après l'achèvement d'un Catalogue raisonné des manuscrits, on a résolu unanimement d'ajourner la question jusqu'à la prochaine

réunion de l'Association Internationale des Académies, et de se borner jusque-là à la préparation du Catalogue raisonné.

Ce Catalogue rendra de très grands services aux travailleurs, même dans le cas où le projet d'édition serait abandonné. Il sera divisé en quatre parties, dont deux seront confiées à des travailleurs français ; ces quatre volumes paraîtront dans le courant de 1906, et seront suivis d'un cinquième fascicule qui en sera comme le résumé, et où les diverses pièces seront classées dans un ordre aussi rigoureusement chronologique que possible, de façon à présenter le tableau de l'activité universelle de Leibnitz.

Les deux travailleurs français, M. Rivaud, pour la partie philosophique, M. Sire, pour la partie mathématique, ont séjourné l'année dernière plusieurs mois à Hanovre et y sont retournés cette année, afin de classer les fiches qu'ils avaient faites dans les années précédentes et de rédiger définitivement la partie du Catalogue qui les concerne. Bien que la presque totalité des pièces soient concentrées à la bibliothèque de Hanovre, il en existe cependant quelques-unes qui sont dispersées dans les collections de divers pays. Nous avons donc envoyé M. Halbwachs en Angleterre et en Belgique pour les cataloguer, et il nous a rapporté de ces deux pays une sérieuse moisson. Les résultats obtenus jusqu'ici sont très encourageants, et il semble que la plupart des documents seront beaucoup plus sûrement datés qu'on n'aurait pu l'espérer d'abord.

Bien que ce travail doive entraîner des dépenses

notables, nous n'avons à vous demander cette année qu'une subvention bien inférieure à celle des années précédentes, 3 000 francs au lieu de 10 000. En effet, M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu nous accorder, sur les fonds des missions, une somme de 10 000 francs qui permettra de couvrir la plus grande partie des frais. Il y a lieu d'espérer que ce concours nous sera continué dans les années suivantes afin de nous permettre de ne pas faillir aux obligations internationales que nous avons contractées.

Les autres travaux entrepris les années précédentes à l'aide des fonds Debrousse sont également en bonne voie, mais ils pourront être poursuivis cette année sans subvention nouvelle. Une somme de 5 000 francs avait été accordée l'an dernier à l'Académie des Beaux-Arts, qui a l'intention de publier des travaux des anciens pensionnaires architectes de la villa Médicis. Jusqu'ici l'on n'a pu s'occuper que de négociations préliminaires, soit avec l'éditeur, soit avec le Ministère qui a promis une souscription ; M. d'Espouy, ancien pensionnaire de l'Académie de France, agréé par nos confrères de l'Académie des Beaux-Arts, a commencé l'exploration des richesses à mettre en lumière. Sous la direction de notre confrère M. Daumet, il a fixé le plan général de l'ouvrage et le nombre des dessins à reproduire, et composé le dispositif d'un certain nombre de planches.

Dans ces conditions, la subvention votée l'année dernière n'a pas été entamée, de sorte qu'il est inutile de la renouveler pour le moment : toutefois nous ne devons pas perdre de vue cette intéressante entreprise, qui de temps

en temps, et probablement dès l'année prochaine, aura de nouveau besoin de notre concours.

D'un autre côté, sur la proposition de l'Académie Française, deux subventions, l'une de 10 000, l'autre de 5 000 francs, ont été accordées à la Société d'Histoire de France pour une édition des Mémoires de Richelieu. Ainsi que il a été exposé dans les précédents rapports de la Commission Debrousse, ces crédits suffiront pour assurer la marche de la publication pendant plusieurs années, et il n'y a pas lieu de prévoir d'ici à quelque temps un nouvel appel au concours de l'Institut. Mais nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de dire que les résultats obtenus sont très satisfaisants, et qu'en particulier, on a pu découvrir le nom du principal collaborateur du Cardinal dans la rédaction de ces mémoires. Ces résultats seront d'ailleurs exposés dans le premier fascicule d'une publication spéciale qui est actuellement sous presse. Nous les devons surtout au zèle de nos confrères, M. de Boislisle et M. Lair, qui est assuré de trouver à Berlin, Parme et Florence, des lots importants de documents.

Le *Journal des Savants* a déjà à plusieurs reprises reçu une part importante du legs Debrousse ; l'année dernière, cependant, nous n'avions pas eu besoin de lui venir en aide et nous pouvions espérer que, les difficultés du début étant définitivement surmontées, ce périodique allait pouvoir vivre sans notre appui. Il est donc nécessaire d'expliquer les raisons qui nous obligent cette année à vous demander une nouvelle subvention en faveur de ce Journal. D'après le traité conclu avec la maison Hachette, l'éditeur prend à sa charge les frais d'impression et

touche en revanche la totalité des abonnements. Il en résulte que, pour couvrir les frais de rédaction, on ne peut compter que sur les ressources provenant du Ministère et de l'Institut. Il a donc fallu réduire jusqu'à l'extrême limite les frais de rédaction et d'administration.

Mais cette réduction avait évidemment des limites, et, quelque loin que l'on ait poussé l'économie, il fallait bien trouver un moyen de faire face à ces dépenses. Heureusement M. Hachette, satisfait de l'augmentation du nombre des abonnements, a bénévolement consenti à un sacrifice annuel de 2 500 francs à partir de cette année. Ce sacrifice, cependant, serait encore insuffisant et c'est pour cette raison que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres propose d'allouer au *Journal des Savants* 5 000 francs pris sur les fonds Debrousse. Cette somme assurera à cette publication trois ans d'existence, de sorte qu'il ne sera nécessaire de la renouveler ni en 1906, ni en 1907.

Ce périodique, où les maîtres compétents en chaque matière peuvent donner leur avis longuement motivé sur les théories nouvelles et les questions de doctrine scientifique, est une œuvre trop intéressante pour que votre Commission hésite à acquiescer à la proposition de l'Académie des Inscriptions et à l'appuyer auprès de l'Institut.

Il y a lieu d'espérer que cette subvention, en prolongeant l'existence du *Journal des Savants*, donnera à l'administration de ce recueil le temps de négocier avec la maison Hachette un nouveau traité dans des conditions plus favorables, que l'augmentation des abonnements paraîtrait justifier.

D'autre part, l'Académie des Sciences a apporté deux propositions nouvelles. La question de l'observation des tremblements de terre a pris dans ces derniers temps un aspect imprévu. Autrefois, on n'avait en vue que l'étude des secousses qui agitent fortement les régions troublées et y causent parfois des désastres. C'est donc dans les pays volcaniques, comme le Japon ou l'Italie, ou dans le voisinage des grandes chaînes de montagnes que les observatoires sismologiques se sont d'abord établis, et on supposait que les effets sismiques n'intéressaient le plus souvent qu'une partie très limitée du globe.

Mais le perfectionnement continu des instruments et l'accumulation des observations ne tardèrent pas à mettre en évidence des faits de la plus haute importance. Les secousses sont beaucoup plus fréquentes qu'on ne le pensait, seulement la plupart d'entre elles sont extrêmement petites et ne peuvent être révélées que par les appareils les plus délicats ; ces ébranlements très petits peuvent se faire sentir même dans les régions réputées les plus stables ; enfin on les constate à la fois sur des points du globe très éloignés les uns des autres, et cela à peu près simultanément : à peu près seulement, à cause de la durée nécessaire de la transmission.

On conçoit combien ces résultats sont intéressants pour la Physique du Globe. Le géologue ne peut pénétrer qu'à une très faible profondeur, il ne connaît pour ainsi dire que l'épiderme de notre planète ; c'est au contraire à travers les couches profondes, bien au-dessous de cet épiderme, que ces ondes sismiques doivent cheminer pour se rendre d'un point de la surface à un autre qui en est

séparé par de grandes distances. A quelle profondeur naissent ces perturbations, avec quelle vitesse se propagent-elles et par suite quelle est la nature du milieu qui les transmet, telles sont les questions qu'une observation minutieuse et méthodique de ces secousses peut nous permettre de résoudre.

L'Association Britannique pour l'Avancement des Sciences a songé la première à une organisation systématique de ces études. D'autres tentatives qui ont également abouti à des résultats pratiques ont été faites en Autriche. Enfin le gouvernement allemand a invité les divers États à adhérer à une Association sismologique internationale dont il proposait de fixer le siège à Strasbourg.

La question a fait l'objet de longs débats à la dernière réunion de l'Association Internationale des Académies; les représentants de l'Institut de France firent de graves objections au projet allemand; ils estimaient qu'il y avait de grands inconvénients à multiplier outre mesure ces organisations administratives qui tendraient à imposer aux savants une discipline étroite, incompatible avec la libre recherche; d'un autre côté, il était fâcheux, à leur avis, que ces institutions cherchassent à se constituer indépendamment de l'Association Internationale des Académies.

A la suite de cette discussion, l'Association nomma une commission où la France était représentée par M. de Laparent et qui se réunit à Francfort au mois d'octobre dernier. Cette commission a élaboré un nouveau projet. Il ne nous appartient pas d'examiner si ce projet nous donne une satisfaction suffisante, ni s'il convient d'y adhérer.

Mais nous devons nous efforcer de fournir à ceux qui auront à résoudre cette question les moyens de défendre convenablement les intérêts de la France et ceux de l'indépendance scientifique des travailleurs de tous les pays.

Or, la France ne peut prendre que deux attitudes : ou bien refuser d'accepter une entente internationale ; ou bien entrer dans le concert des nations participantes, chercher à y faire prévaloir ses vues et, au besoin, à faire introduire dans le projet de conventions les modifications qu'elle jugera convenables. Si elle s'arrête au premier parti, elle ne le peut dignement qu'à la condition de faire aussi bien que ce qu'on fera à côté d'elle. Si elle adopte le second, elle fera entendre sa voix avec d'autant plus d'autorité qu'elle se sera mieux préparée d'avance à contribuer à l'œuvre commune.

Dans un cas comme dans l'autre, ce que nous avons fait jusqu'ici est insuffisant et, pour faire davantage, il nous faut de nouvelles ressources.

La première chose à faire est d'acquérir un instrument ; le choix est heureusement facile grâce à l'expérience acquise par nos voisins d'outre-Manche. L'appareil de John Milne, employé dans les 37 stations de l'Association Britannique a fait depuis longtemps ses preuves et a encore reçu récemment de nouveaux perfectionnements. C'est celui-là qu'il conviendrait d'acheter ; l'achat, le transport et l'installation entraîneraient une dépense de 3 000 francs.

La station projetée pourrait être établie à l'Observatoire de Paris. Au lieu de rechercher les régions agitées, nous devons au contraire préférer les régions tranquilles, comme est le bassin de Paris. Ces pays, en effet, ne peu-

vent être affectés que par les perturbations générales qui intéressent la Terre entière; et l'étude de ces perturbations, les plus importantes pour la physique du globe, n'y risque pas d'être gênée par des ébranlements locaux et accidentels.

D'ailleurs, grâce à la bonne volonté du Directeur M. Lœwy et au zèle de notre confrère M. Bigourdan, le service de l'instrument pourra être assuré pendant toute l'année sans dépense nouvelle.

Votre Commission vous propose donc de mettre à cet effet, à la disposition de l'Observatoire de Paris, une somme de 3000 francs. Ce crédit sera suffisant pour cette année, mais il est possible que de nouvelles demandes soient formulées l'année prochaine, si l'expérience réussit. Disons tout de suite, afin de prévenir tout malentendu, que ces demandes n'auront pas pour objet de pourvoir au fonctionnement régulier des stations anciennes, qui sera assuré par d'autres ressources; elles ne tendront donc pas à prendre le caractère de crédits permanents, mais elles auront uniquement pour but de développer le service par la création de nouvelles stations et l'acquisition d'instruments.

L'autre demande de l'Académie des Sciences se rapporte aux Sciences Naturelles qui n'ont pas encore eu leur part dans les revenus du legs Debrousse. Les Tuniciers sont des animaux qui ont un grand intérêt pour le zoologiste, à cause de leurs affinités avec les Vertébrés inférieurs et l'Amphioxus. L'étude de leur organisation et de leur développement embryogénique ne peut manquer de jeter une vive lumière sur l'origine des Vertébrés.

Un naturaliste du plus grand mérite, M. Caullery, a récemment publié un travail très remarqué sur les Tuniciers, et il a résolu quelques-unes des questions les plus importantes qui concernent leur anatomie et leur embryologie. Mais ses études n'ont porté que sur les espèces de la Manche et de l'Atlantique. Cela ne saurait suffire; on sait, en effet, que ces animaux ont été profondément modifiés par l'adaptation. Les uns sont fixés, les autres, formant souvent des colonies, mènent la vie pélagique. Ces genres de vie si différents ont amené des variations considérables dans l'organisation générale; à ne considérer que l'un des types, on n'aurait du groupe qu'une idée incomplète, et qui même pourrait être fautive si on se laissait aller à attacher trop d'importance à des caractères accidentels, provenant seulement de l'adaptation à des conditions spéciales.

Or les espèces de la Manche et de l'Atlantique sont toutes fixées; les formes pélagiques vivent dans des mers plus chaudes, par exemple dans la Méditerranée.

Deux types surtout demeurent énigmatiques, l'*Anchinia* qu'on n'a trouvée qu'à Villefranche et à Naples, et la *Dolchinia* spéciale au golfe de Naples. Ces espèces sont rendues particulièrement intéressantes par leur triple mode de reproduction gemmipare; on n'en connaît pas encore la forme larvaire normale, qui doit, selon toute vraisemblance, avoir l'organisation typique du Vertébré inférieur.

Peut-être aussi l'étude de ces Tuniciers nous fournira-t-elle des données précieuses sur l'origine et la signification des organes lumineux si puissants des Pyrosomes.

La solution de ces diverses questions exige surtout des recherches faites sur place et sur le vif par un naturaliste jeune, habile et persévérant. M. Caullery remplit mieux que personne ces conditions, et votre Commission vous propose de lui accorder 3 000 francs pour poursuivre ses études en se rendant à Naples, où l'on trouve ces animaux intéressants et où il profitera d'ailleurs des ressources du laboratoire international installé dans cette ville.

Enfin l'Académie des Sciences Morales a présenté une proposition qui intéresse l'Institut tout entier. Notre bibliothèque offre, non seulement à nos membres, mais à un grand nombre de lecteurs étrangers, les ressources les plus précieuses.

Mais tout le monde sait que l'emploi de ces ressources pourrait être considérablement facilité, si les installations matérielles permettaient d'en mieux profiter. Il serait donc extrêmement désirable d'assurer aux travailleurs que nous admettons dans notre bibliothèque des conditions comparables à celles qu'on rencontre à la Bodléienne d'Oxford, par exemple, où le lecteur, installé sur des tables placées dans de profondes embrasures, jouit de la liberté d'esprit et du calme nécessaires au travail scientifique.

Or nos richesses elles-mêmes sont un obstacle à la réalisation d'un pareil rêve, tout l'espace disponible doit être consacré au classement des collections, de sorte que les livres en s'accumulant finiront par ne plus laisser de place aux lecteurs.

Heureusement, toutes ces richesses ne sont pas également précieuses; d'abord, il y a beaucoup d'ouvrages

qui existent en double, en triple ou en quadruple, parce qu'ils ont été envoyés à plusieurs Académies ; pour d'autres, on possède plusieurs éditions et la dernière est seule consultée. Certaines collections techniques, comme le Bottin, ne sont pour ainsi dire jamais demandées. Enfin un grand nombre de volumes n'ont qu'un intérêt tout à fait secondaire. Tels sont certains ouvrages de vulgarisation et de littérature enfantine, ou encore quelques-uns de ceux qui ont été présentés à des concours sans être couronnés.

L'examen auquel s'est livré notre confrère M. Georges Picot avec la collaboration des bibliothécaires, a montré qu'il y a 10000 volumes au moins que l'on pourrait sans dommage envoyer à Chantilly. Là, ils seraient placés dans un local parfaitement sec et à l'abri de tout danger particulier d'incendie.

Bien qu'il soit tout à fait invraisemblable qu'ils soient jamais demandés par les travailleurs, les précautions les plus minutieuses seront prises en vue de les tenir à la disposition de nos lecteurs.

Les ouvrages transportés à Chantilly seraient représentés à Paris par un répertoire complet et par une mention sur les fiches du Catalogue alphabétique. Un double de ce répertoire existerait à Chantilly entre les mains d'un employé qui, au cas fort improbable d'une demande, rechercherait le livre et l'expédierait par colis postal.

Dans ces conditions, il deviendra possible de donner à notre bibliothèque une installation digne de l'Institut et des conservateurs qui la dirigent. Il y aura là une triple source de dépenses : nous aurons à faire face en effet :

1° à la confection du catalogue des ouvrages transportés ;
2° au transport et à l'installation des livres à Chantilly,
3° à l'aménagement de la galerie nouvelle destinée aux
travailleurs.

Les frais qui tomberont ainsi à la charge de l'Institut,
peuvent être évalués à 7 000 francs, l'Académie des Sciences
Morales a pensé qu'on pourrait les imputer sur les fonds
Debrousse et votre Commission a partagé cet avis.

En conséquence, votre Commission vous propose de
répartir comme il suit les revenus du legs Debrousse pour
l'exercice 1905 :

Achèvement des Tables de la Lune. . .	5 000 fr.
Travaux du Catalogue des Manuscrits de Leibnitz.	3 000 fr.
Subvention au <i>Journal des Savants</i> . . .	5 000 fr.
Achat d'un appareil sismographique. . .	3 000 fr.
Mission de M. Caullery pour l'étude des Tuniciens.	3 000 fr.
Aménagement de la Bibliothèque. . . .	7 000 fr.
TOTAL.	26 000 fr.

Il restera donc un reliquat de 4 000 francs qui pourra
être reporté sur l'exercice 1906. Il serait à désirer que
ces reliquats, ainsi reportés d'un exercice sur l'autre,
s'accrussent d'année en année. Nous avons, en effet, à pré-
voir le cas où une œuvre très intéressante, telle qu'une
grande mission scientifique ou archéologique, exigerait
des ressources considérables à dépenser en peu d'années.

Le rapport est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

M. Darboux rappelle que la Commission a décidé de proposer à l'Institut d'annexer le rapport et les rapports antérieurs au procès-verbal de la séance publique, comme il est fait pour le prix Volney. Ce sera un hommage rendu à la mémoire du fondateur, M. Debrousse.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

FONDATION DEBROUSSE

RAPPORT

DE

M. POINCARÉ

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Lu dans la séance trimestrielle du 4 avril 1906

Votre Commission a tenu à conserver intacte la réserve de 4 000 francs laissée par les exercices antérieurs; il y a même lieu d'espérer que cette réserve, constituée en vue de besoins extraordinaires et imprévus, ne fera que s'accroître dans la suite; nous avons pu néanmoins donner satisfaction à toutes les demandes très dignes d'intérêt qui nous ont été soumises par les diverses Académies.

Parmi ces propositions, les unes ont pour objet la continuation d'œuvres déjà en cours, les autres se rapportent à des entreprises nouvelles. C'est par ces dernières que nous allons commencer notre exposé.

La surface du Soleil est le siège de phénomènes grandioses dont nous commençons à soupçonner la signification et l'importance. Pendant longtemps, ces phénomènes n'ont pu être observés que pendant les éclipses totales;

car la lumière éclatante de la photosphère solaire, et l'illumination générale du ciel ne permettaient pas d'en apercevoir les détails délicats quand le disque du Soleil n'était pas entièrement caché. Mais les éclipses totales sont très rares, elles sont très courtes et souvent une expédition organisée à grands frais ne rapportait aucun résultat, parce qu'elle avait trouvé un ciel nuageux. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, le spectroscope permet d'analyser les radiations, de les isoler et de les étudier séparément; il écarte ainsi toute une partie de la lumière solaire, celle qui ne faisait que nous éblouir et masquer ce que nous avons à voir. C'est à notre illustre confrère, M. Janssen, et à l'astronome anglais Lockyer que nous devons ce progrès. Grâce à eux, nous pouvons observer les protubérances au bord du disque, même quand ce disque n'est pas éclipsé. Un second pas a été fait, il y a une douzaine d'années, par notre confrère, M. Deslandres, qui est parvenu à les voir, non seulement au bord, mais sur toute la surface du disque; il a obtenu des photographies de la surface solaire, nous montrant l'atmosphère supérieure de l'astre, avec ces flammes gigantesques où notre Terre tiendrait facilement tout entière; et sur ces photographies, cette atmosphère et ces flammes apparaissaient aussi nettement que si la photosphère n'existait pas.

Vers la même époque, et sans connaître les travaux antérieurs de M. Deslandres, un astronome américain, M. Hale, construisit un appareil fondé sur le même principe. Pendant quelques années, les deux savants ne furent pas d'accord sur l'interprétation des résultats, mais M. Hale finit par reconnaître la justesse des vues de notre confrère.

C'était une victoire pour la science française. Mais les savants américains jouissent de ressources que nous ne connaissons pas. M. Deslandres tirait le meilleur parti possible des éléments qu'il avait à sa disposition; il obtenait des photographies fort intéressantes. Mais, pendant ce temps, M. Hale, avec les grands instruments de l'observatoire de Yerkes, arrivait à des résultats plus frappants et plus complets. Dans ces derniers temps, l'Institution Carnegie lui accordait 800000 francs pour construire, sur le Mont-Wilson, un observatoire spécialement destiné aux recherches solaires. Là il profitera de la pureté de l'air des hautes altitudes, du climat exceptionnel de la Californie, et d'instruments d'une grande puissance.

Ces phénomènes solaires ne sont pas une simple curiosité intéressante, ce qui suffirait d'ailleurs pour en justifier l'étude. Cette météorologie du Soleil nous aidera à mieux comprendre celle de notre Terre; c'était une des idées favorites de M. Faye qu'il est plus facile de connaître l'atmosphère solaire que la nôtre, parce que nous la voyons d'en haut. Et ce n'est pas tout, les cataclysmes solaires ont leur répercussion directe sur notre globe; quelquefois l'aiguille aimantée s'affole et il se produit ce qu'on appelle un orage magnétique; c'est qu'une grosse tache vient de passer au centre du Soleil, ou qu'une éruption formidable vient d'éclater sur cet astre.

Ces idées ont fait du chemin; et tous les astronomes ont reconnu la nécessité d'observer la surface du Soleil et de rendre ces observations continues. Ils ont compris que ces recherches ne pourraient être fructueuses que si elles étaient systématiquement coordonnées. Pour cela une

entente internationale était nécessaire; un congrès préliminaire s'est tenu à Saint-Louis en 1904; un second congrès a eu lieu à Oxford; et un troisième se réunira bientôt à Meudon. Il faut que nous puissions lui présenter une installation digne de la France, digne des savants qui ont été les initiateurs des nouvelles méthodes. Il faut que nous prouvions aux congressistes, à qui nous offrons l'hospitalité, notre ferme résolution de collaborer activement à l'œuvre commune.

Nous ne pouvons lutter avec l'Institution Carnegie, ni songer à l'acquisition d'un grand instrument; c'est là l'affaire du gouvernement et des pouvoirs publics qui paraissent d'ailleurs tout disposés à remplir largement leur devoir à cet égard; un projet de loi vient d'être déposé au Parlement. Mais en dehors de ces grands appareils, des installations accessoires sont indispensables et c'est là que nous pouvons utilement intervenir. C'est ce qu'a pensé votre Commission et c'est pourquoi elle vous propose de mettre 10 000 francs à la disposition de M. Deslandres.

Une proposition de l'Académie des Inscriptions a excité tout particulièrement l'intérêt de vos commissaires. Jean Fouquet, longtemps méconnu, est regardé aujourd'hui comme le plus grand peintre français du XV^e siècle. Depuis que les heures d'Étienne Chevalier ont été exposées au Musée de Chantilly, et popularisées par le bel ouvrage de notre confrère M. Gruyer, il a repris la place qu'il méritait et que la récente exposition des Primitifs français lui a confirmée.

C'est en 1838 que son talent fut signalé pour la première fois par le comte de Bastard qui avait admiré un tableau

représentant la Clémence de Cyrus. Cette miniature se trouve avec plusieurs autres dans un exemplaire de la traduction française des Antiquités juives de Josèphe que possède la Bibliothèque Nationale. Cet exemplaire contient une note écrite par un contemporain Jean Robertet, et qui est d'autant plus précieuse pour l'histoire de l'art qu'elle est le seul document qui nous ait révélé la personnalité du peintre, et qui ait permis l'attribution de ses autres ouvrages.

Ce volume orné des peintures exquises de Fouquet, avait appartenu au duc de Nemours, puis au connétable de Bourbon ; il fut ensuite confisqué au profit du roi, lors de la trahison du connétable et est conservé depuis cette époque dans nos collections. Longtemps nous n'avons possédé que le tome I^{er}, le tome II s'étant égaré dans le désordre de la liquidation. On ignorait ce qu'il avait pu devenir quand un grand bibliophile anglais, M. Yates Thomson, crut le reconnaître et l'acheta dans une vente publique à Londres en 1903.

Cet amateur distingué eut toutefois le regret de constater que son manuscrit était incomplet ; on en avait soigneusement enlevé 12 feuillets contenant les tableaux qui ornaient le commencement des différents livres de l'ouvrage. Les précautions prises pour cet enlèvement prouvaient qu'on avait voulu mettre les peintures à part, soit sous verre, soit dans un album ; aussi M. Thomson n'hésita pas à prédire que les feuilles disparues reverraient un jour la lumière et fort heureusement la prophétie ne tarda pas à se réaliser.

Au mois d'août dernier, M. Holmes, bibliothécaire au

château de Windsor, découvrit un album, offert autrefois à la reine Victoria par sir Thomas Philipps.

Cet album qui était resté ignoré au milieu des trésors d'art réunis à Windsor, contenait les miniatures perdues du Josèphe. M. Thomson, aussitôt averti, accourut et vérifia que les feuillets de Windsor s'ajustaient rigoureusement dans les vides qui déshonoraient son manuscrit. Deux tableaux seulement restent à découvrir.

M. Thomson conçut alors un projet qui doit lui mériter notre reconnaissance. Il fit savoir au roi que si S. M. pensait un jour pouvoir par un acte d'insigne libéralité contribuer à compléter le Josèphe de la Bibliothèque Nationale, il se ferait un devoir d'offrir à son roi le manuscrit découvert en 1903, de façon que le volume remis dans l'état primitif pût être offert à la nation française.

Le roi Édouard VII daigna agréer ce projet, il a lui-même apporté à Paris le tome II de Josèphe illustré par Fouquet et il l'a remis le 4 mars dernier entre les mains du Président de la République. Grâce à cette généreuse pensée, ce volume est aujourd'hui exposé dans nos vitrines à côté du tome I^{er} dont il était séparé depuis environ quatre siècles.

L'Académie des Inscriptions n'avait pas attendu ces derniers événements pour décider en principe la publication des peintures du I^{er} volume du Josèphe ; grâce à la découverte de M. Thomson, l'intérêt de cette publication sera doublé. L'héliogravure nous permettra de faire connaître au public ces précieux monuments de l'ancien art français.

L'Académie croyait d'abord pouvoir imputer la dépense

sur les revenus de la fondation Piot, mais des engagements antérieurs l'ont obligée d'ajourner la réalisation du projet; il serait fâcheux de la retarder davantage et il est préférable de nous hâter, ne fût-ce que pour témoigner combien nous apprécions la noblesse des procédés de M. Thomson et la munificence du roi d'Angleterre.

Les héliogravures seront exécutées par Dujardin et la rédaction du texte sera confiée à M. le comte Durrieu qui croit entrevoir dans l'illustration du tome II le moyen de développer des considérations tout à fait nouvelles sur l'histoire des miniaturistes français. Nous aurons ainsi un digne pendant à la publication des Très riches Heures du duc de Berry.

MM. Perrot et Léopold Delisle ont commencé des négociations avec la maison Plon; bien que ces négociations ne soient pas encore terminées, nous pouvons nous rendre compte dès aujourd'hui de la dépense probable. Une circonstance heureuse a permis à la maison Plon de ne nous demander que des prix relativement modérés. Elle dispose en effet du cliché des deux planches déjà exécutées par M. Dujardin et pour lesquelles elle n'aura à déboursier que les frais de papier et de tirage. Nous avons lieu d'espérer que les exemplaires ordinaires, grâce à la subvention que nous vous proposons d'accorder, pourront être offerts au public curieux à un prix abordable. La vente d'exemplaires de luxe, tirés à petit nombre, assurerait à l'éditeur le gain très modeste sur lequel il compte. L'Académie des Inscriptions recevrait 150 exemplaires. La Commission, frappée de l'intérêt artistique et historique qui s'attache à cette proposition, estime qu'il y

a lieu d'accorder à l'Académie des Inscriptions une somme de 5 000 francs pour l'exercice 1906 ; une seconde subvention, de 2 500 francs environ sera encore nécessaire pour l'achèvement de l'œuvre, mais elle peut être reportée à l'année prochaine.

L'Académie des Beaux-Arts a demandé d'autre part l'allocation de 2 000 francs à M. Bigot, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, afin de lui donner les moyens de faire opérer des sondages au Circus Maximus au pied du Palatin. Déjà des découvertes importantes nous montrent ce qu'on doit attendre de ces sondages ; M. Bigot a pu déterminer la place des Carceres du Cirque. Les opérations projetées se feraient à l'extrémité opposée et sur des points intermédiaires, de façon à nous renseigner sur les dimensions de l'arène. Un autre pensionnaire, M. Prost, s'occupe des relevés de Sainte-Sophie de Constantinople ; il a obtenu de S. Exc. Hamdy Bey, directeur du Musée des Antiquités, toutes les autorisations nécessaires pour effectuer des mesures et des sondages qui nous feront connaître l'ancienne église chrétienne, et les contours des bâtiments qui l'accompagnaient à l'époque primitive. Il y aurait évidemment intérêt à profiter de facilités, qu'on obtient si rarement, quand il s'agit d'un édifice consacré au culte mahométan. L'Académie des Beaux-Arts demande également pour M. Prost une subvention de 2 000 francs.

En conséquence votre Commission vous propose d'attribuer cette année à ces fouilles une somme de 4 000 francs, mise à la disposition de l'Académie des Beaux-Arts.

Nous nous étendrons moins sur les propositions qui ont

rét des matériaux qui viennent d'être inventoriés. Le catalogue, même si l'édition complète était reconnue impossible, sera une œuvre des plus utiles et nous fera mieux connaître la vie intellectuelle de Leibnitz et son universelle activité.

Nous serons en mesure de présenter l'année prochaine à l'Association Internationale des Académies des résultats dignes des corps savants qui y ont contribué. On peut même espérer qu'à ce moment le premier volume du Catalogue sera entièrement imprimé.

Nous sommes obligés toutefois de demander à l'Institut une subvention plus élevée que l'année dernière, parce que l'impression va occasionner des frais assez importants ; nous vous proposerons donc de la porter à 10 000 francs, comptant d'ailleurs sur le concours du Ministère de l'Instruction publique qui ne nous a pas fait défaut jusqu'ici.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de l'édition elle-même qui sera une œuvre de longue haleine, peut-être irréalisable et qui en tout cas ne pourra pas être entreprise avec les seules ressources des Académies de Berlin et de Paris ; il n'est question que d'un catalogue scientifique, suffisant pour orienter les chercheurs dans le dédale des manuscrits leibnitiens.

En résumé votre Commission vous propose de répartir les fonds Debrousse de la façon suivante pour l'exercice 1906 :

Catalogue des Manuscrits de Leibnitz .	10 000 fr.
Subvention pour l'étude du Soleil . . .	10 000 —
	<hr/>
<i>A reporter.</i>	20 000 fr.

<i>Report</i>	20 000 fr.
Subvention pour la publication des Antiquités Juives de Josèphe et des miniatures de Fouquet.	5 000 —
Subvention à l'Académie des Beaux-Arts pour la publication de l'ouvrage dit « La Restauration »	4 000 —
Subvention à l'Académie des Beaux-Arts pour des fouilles à Rome et à Constantinople	4 000 —
	<hr/> 30 000 fr.

L'attention de votre Commission a été également attirée sur une autre question. Plusieurs commissaires ont pensé qu'il y aurait lieu de rendre compte à l'Institut de l'emploi fait par les diverses Académies des sommes mises à leur disposition les années précédentes sur la fondation Debrousse. La majorité s'est associée à cette pensée et a émis le vœu que des rapports soient adressés à l'Institut par les Secrétaires perpétuels des différentes Académies ; ces rapports pourraient être publiés et montreraient à coup sûr combien la généreuse initiative de M. Debrousse a déjà rendu de services aux Lettres, aux Sciences et aux Arts.
